

# INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE

Etablissement public institué par la loi du 9 août 1963  
AVENUE DE TERVUREN 211 - 1150 BRUXELLES

## Service soins de santé

Circulaire O.A. n° 2003/

Bruxelles,

3910/

### **Taux des honoraires pour les préparations magistrales à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004**

---

Veillez trouver en annexe les honoraires pour les préparations magistrales à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Par rapport aux honoraires au 31 décembre 2003, il s'agit d'une augmentation uniforme de 1,38 %.

### **Préparations magistrales**

**Date d'application : 1<sup>er</sup> janvier 2004**

Le Fonctionnaire Dirigeant f.f.,

Dr. G. Vereecke,  
Médecin inspecteur général.

## Taux des honoraires pour les préparations magistrales à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004

1. Valeur de la lettre-clé P = **1,507174 EUR**

2. Tableau du taux des honoraires :

Nombre coefficient		Honoraires
P	1,10	1,66
P	1,50	2,26
P	1,70	2,56
P	2,40	3,62
P	2,80	4,22
P	3,00	4,52
P	3,60	5,43
P	4,00	6,03
P	4,20	6,33
P	4,50	6,78
P	5,00	7,54
P	5,25	7,91
P	5,60	8,44
P	6,00	9,04
P	6,30	9,50
P	6,60	9,95
P	7,35	11,08
P	7,50	11,30
P	8,40	12,66
P	8,75	13,19
P	9,90	14,92
P	11,55	17,41

3. Tableau du prix des excipients et adjuvants, ainsi que les prix maxima pour les accessoires pour préparation et délivrance de liquides à usage ophtalmique et pour les rectioles.

Nombre coefficient		Prix
P	0,01	0,02
P	0,10	0,15
P	0,20	0,30
P	0,30	0,45
P	1,00	1,51
P	2,00	3,01

*La valeur non arrondie de 0,01 relative à 1 g d'excipient pour crème, gel, onguent, pâte ou pommade qui est incorporé dans la préparation est égale à 0,0151 EUR. C'est donc cette valeur multipliée par le nombre de grammes d'excipients réellement utilisés qui, après avoir été arrondie, doit être tarifée pour le calcul du prix porté en compte.*